

Le 26 juin 2018

INVITATION

Vous êtes invité(e) à assister à la réunion du
Conseil Municipal

qui aura lieu à la Mairie, le 2 juillet 2018 à 18h30

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu du 16 avril 2018
- Désignation du secrétaire de séance
- Accueils de loisirs : recrutement sur la base d'engagement éducatif (C.E.E)
- Subventions aux associations ;
- Tarifs communaux ;
- Participation de la commune aux dépenses de fonctionnement de l'école Notre-Dame-De-Lorette ;
- Participation de la commune de Plovan aux dépenses de fonctionnement de l'école publique Pierre Jakez Hélias ;
- Révision du loyer de l'ancienne gare et du logement au-dessus de la Poste ;
- Demande de prêt d'honneur et virement de crédit ;
- Taux des indemnités des élus à compter du 1^{er} juillet 2018, ;
- Incorporation de la parcelle AD115, située 27 rue de Plozévet, dans le domaine communal
- Cession gratuite à la commune par Monsieur et Madame Talbot d'une partie de la parcelle cadastrée ZR247 (125m²) - régularisation emprise de la route
- Voirie communale : parcelles communales cadastrées à intégrer dans le domaine public communal
- Prescription de la révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U)
- Modification des statuts de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden (CCHPB)
- Renouvellement d'un CUI-CAE à temps incomplet du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019
- Adhésion au service du Délégué à la Protection des données du Centre de gestion du Finistère
- Participation à l'expérimentation de la médiation préalable obligatoire (MPO) dans certains litiges de la Fonction Publique mise en œuvre par le Centre de Gestion du Finistère ;
- Convention de prise en charge et de gestion de colonies de chats libres avec Chenil Service ;
- Motion du comité de bassin Loire-Bretagne : maintien des capacités d'intervention des agences de l'eau ;
- Affaires diverses.



Le Maire,

Philippe Ronarc'h